



COMMUNIQUÉ DE LA MAIRIE

Mesdames et messieurs, chers concitoyens,

Je vous prie de trouver ci-dessous quelques informations importantes du moment :

Tout d'abord, les festivités du 14 juillet 2020 sont annulées en raison de la crise sanitaire.

La société Volkswind lance un nouveau projet éolien avec quatre mats sur notre territoire. Des fascicules explicatifs seront bientôt distribués à la population par cette société.

Un commissaire enquêteur a été désigné le 15 juin 2020 par le Président du Tribunal administratif, sur demande du Préfet de l'Hérault, faisant suite à la demande présentée par la société Volkswind. Le commissaire enquêteur recevra les avis du public (habitants, associations, collectivités locales, ...) durant l'enquête publique à venir. A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur rédigera un rapport qui sera rendu public et remis au Préfet de l'Hérault pour décider du devenir du projet.

Conformément à nos engagements, nous organiserons une consultation auprès de la population afin que le conseil municipal puisse donner un avis sur ce projet. Cet avis sera remis aussitôt au commissaire enquêteur.

Concernant la pose du compteur Linky, la société Enedis propose une permanence, dans le respect des règles sanitaires, **le vendredi 3 juillet 2020 de 09:00 à 12:00 h en la salle de la Médiathèque** afin de répondre à vos interrogations.

Enfin, sachez que le projet d'antenne relais Orange, Chemin de Riels a fait l'objet d'un refus par arrêté n°2020-84 du 22/06/2020.

Je sais que ces sujets concernant les éoliennes, les compteurs Linky ou les antennes relais peuvent provoquer des réactions hostiles et passionnées. Vous avez tous des avis différents sur ces questions, mais nous avons des choix à faire et nous les faisons dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

Le maire
Michel Farenc